

19/10/2007

Ref.: Proposition de la CE sur Fermetures pour la Lingue Bleue

Cher Ernesto:

Suite à la demande de la Commission, reçu le 3 Octobre, de commenter une proposition de fermetures pour la lingue bleue en VIa et Vb1 basée sur des données VMS fournies par SM.

Malgré le délai réduit: 13 jours ouvrés, imparti en vue de nos commentaires, nous avons tenté de réunir les opinions de nos membres à ce sujet. Comme prévu, nous avons reçu de nombreux commentaires et suggestions de marches à suivre, nombre de ces derniers étaient assez différents et opposés et il nous serait difficile d'établir un consensus dans les délais impartis.

Cependant, nous avons reçu trois points cohérents très précis:

- Aucun membre n'est d'accord avec la proposition sous sa forme actuelle : le délai imparti en vue des commentaires est trop court pour permettre la formulation de recommandations authentiques et bien réfléchies.
- L'effet négatif de la fermeture sur les activités de pêche capturant d'autres espèces que la lingue bleue est une source de préoccupation. En outre, la couverture combinée de cette fermeture avec d'autres fermetures appliquées ou prévues en zone VI aura un sérieux effet de déplacement sur les zones adjacentes.
- L'absence de tout rapport scientifique étayant la fermeture proposée à l'aide de données solides présente également une source de préoccupation.

Comme indiqué, le CCREOS a reçu un certain nombre d'opinions opposées auxquelles le CCREOS en qualité d'organisation basée sur le consensus hésite à accorder son soutien unanime dans le court délai imparti.

En conséquence, nous sollicitons de la Commission que davantage de temps nous soit accordé pour développer une proposition appropriée qui reflète réellement l'opinion consensuelle de nos membres et offre la meilleure recommandation du point de vue de la gestion de la pêche. Afin de faciliter ces discussions nous souhaitons inviter les membres de la Commission à participer à nos réunions de groupes de travail les 30 et 31 octobre ou à notre réunion de comité exécutif le 22 novembre. Toutes ces réunions auront lieu à Bruxelles. Si ces date ne conviennent pas, un petit groupe de représentants du CCREOS pourrait accepter de rencontrer la Commission à une date qui convienne mieux.

Attendu que cette question est de la plus haute importance pour le CCREOS, j'encourage la Commission à accorder davantage de temps pour le débat de ces propositions de procédures de gestion.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Sam Lambourn
Président Exécutif CCR-EOS